

POUR EN SAVOIR PLUS,
VISITEZ NOTRE SITE AVIZO.CA
OU CONTACTEZ-NOUS AU
1 800 563-2005 — INFO@AVIZO.CA



RÉALISONS ENSEMBLE
DES PROJETS INNOVANTS

SOLS CONTAMINÉS

NOS SERVICES

PAGE 1 DE 2

PHASE I : ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE

L'évaluation environnementale de site permet de diminuer les incertitudes quant à la possibilité d'atteinte à l'environnement d'un site.

- Historique du site;
- Recherche documentaire;
- Visite du site;
- Entrevues ciblées;
- Rapport technique;
- Localisation des zones à risque.

PHASE I AMÉLIORÉE

Complément d'étude répondant à la norme CSA Z768-01 de l'Association Canadienne de Normalisation peut parfois permettre d'éviter la Phase II.

- Échantillonnage des sols (généralement de surface) à l'endroit d'un risque potentiel de contamination ou d'une évidence de contamination;
- Échantillonnage des sols effectués au moment de la visite du site nécessaire dans le cadre de la Phase I;
- Analyses effectuées par un laboratoire certifié par le MELCC (sols);
- Conclusion plus détaillée.



INGÉNIERIE
ENVIRONNEMENT
CONSTRUCTION

POUR EN SAVOIR PLUS,
VISITEZ NOTRE SITE AVIZO.CA

OU CONTACTEZ-NOUS AU

1 800 563-2005 — INFO@AVIZO.CA

ENVIRONNEMENT



RÉALISONS ENSEMBLE
DES PROJETS INNOVANTS

SOLS CONTAMINÉS

NOS SERVICES

PAGE 2 DE 2

PHASE II ET PHASE III : CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE

L'étude de caractérisation environnementale de site Phase II permet de vérifier la présence ou l'absence de contamination aux endroits identifiés comme étant à risque lors de la Phase I. Pour arriver à ces conclusions, notre équipe effectue les analyses ci-dessous, en conformité avec les dispositions de la norme CSA-Z769-00 et selon les directives du Guide d'échantillonnage à des fins d'analyses environnementales du MELCC. L'étude de caractérisation complémentaire de site Phase III permet de délimiter la contamination des sols (ou de l'eau souterraine) observée dans la Phase II.

- Sondages et forages des sols;
- Mise en place de puits d'observation;
- Analyses effectuées par un laboratoire certifié par le MELCC (sols et eau souterraine);
- Rapport technique;
- Délimitation des zones affectées et des volumes;
- Estimation des coûts de réhabilitation.

PHASE IV : DÉCONTAMINATION ET TRAITEMENT DE SITE

Si les études préliminaires ont confirmé la présence de contaminants dans le sol ou dans l'eau, nos experts superviseront les travaux de décontamination.

- Plan de réhabilitation du site;
- Excavation du sol contaminé;
- Traitement in-situ;
- Échantillonnages multiples afin de s'assurer de la qualité des sols laissés en place et/ou la gestion des eaux présentes dans les fonds de tranchées;
- Analyses effectuées par un laboratoire certifié par le MELCC (sols et eau souterraine);
- Rédaction d'un rapport de suivi de réhabilitation.



INGÉNIERIE
ENVIRONNEMENT
CONSTRUCTION